



**AGENCE LUXEMBOURGEOISE
POUR L'INTÉGRITÉ DANS LE SPORT**



Important

Avant de continuer, veuillez vous enregistrer afin que l'ALIS puisse identifier les participants à la formation et vous envoyer votre certificat.

Click me



[Registration - ALIS - Safeguarding Essentials](#)

SAFEGUARDING

Essentials



Formation d'introduction au Safeguarding dans le sport

À qui s'adresse cette formation?

Le **Safeguarding** concerne tout le monde dans le sport.

Cette formation de base s'adresse à toute personne qui intervient, de près ou de loin, dans l'environnement sportif, quel que soit son rôle ou son niveau de responsabilité.

Elle est destinée notamment à :

-  Référents Safeguarding
-  Athlètes et sportifs
-  Entraîneurs, éducateurs et membres du staff
-  Membres des cadres administratifs et techniques des fédérations, clubs et autres entités sportives
-  Dirigeants et responsables d'organisations sportives
-  Parents et personnes accompagnantes
-  Bénévoles et autres personnes impliquées dans l'encadrement
-  Professionnels intervenant auprès des sportifs

Toute personne ayant un rôle au sein de l'environnement sportif



Chapitre 1:
Comprendre les enjeux du safeguarding



Chapitre 2:
Reconnaître les situations à risque



Chapitre 3:
Agir & Prévenir

Veillez regarder la vidéo dont le lien figure ci-dessous :



Fir e prosperen, faire n a sèche Sport - mat Integritéit a Respekt.

Safe Sport

Un environnement sportif physiquement et psychologiquement sécuritaire et soutenant, dans lequel les participant(e)s peuvent s'épanouir et profiter pleinement des bénéfices de la participation sportive.



IOC Consensus Statement: Harassment and Abuse (non-accidental violence) in Sport (2024)



Bien-être physique



Bien-être psychologique



Épanouissement collectif

Safeguarding

Toutes les mesures proactives destinées à prévenir et à répondre de manière appropriée aux préoccupations liées à la violence (harcèlement et abus) dans le sport, ainsi que la promotion d'approches globales du bien-être des athlètes et de toutes les personnes impliquées dans le mouvement sportif.



IOC Consensus Statement: Harassment and Abuse (non-accidental violence) in Sport (2024)

✓ Ce que C'EST

- Prévention active et protection
- Réponse aux signalements
- Promotion du bien-être de tous

VS

✗ L'opposé : Négligence

- Ignorer les signes de maltraitance ou d'abus
- Ne pas intervenir face à une situation de risque
- Exposer des personnes à des situations préjudiciables

Textes fondateurs & cadre international



Déclaration universelle des droits de l'Homme

Fondement de la dignité humaine et de la protection de toute personne.



Convention des droits de l'enfant (ONU)

Protection des enfants contre toute forme de violence, abus ou négligence.



IOC Consensus Statement (2024)

Déclaration de consensus sur le harcèlement et les abus dans le sport.



Conseil de l'Europe – Charte européenne du sport

Engagement pour un sport éthique, inclusif et respectueux des droits.



Ces textes fondateurs guident le cadre légal et éthique du safeguarding au Luxembourg.



Le sport a le pouvoir de transformer des vies

Santé

Confiance

Inclusion

Appartenance

Développement

Principes directeurs de la Charte nationale de safeguarding

1

Respect de la dignité humaine

Aucun comportement portant atteinte à l'intégrité physique, psychologique, émotionnelle ou sexuelle n'est toléré.

2

Priorité à la sécurité

Les besoins et la sécurité des personnes priment sur toute autre considération.

3

Prévention active

La formation, la sensibilisation et la vigilance sont des responsabilités partagées.

4

Responsabilité individuelle & collective

Toute personne est appelée à signaler les faits contraires à cette charte.



Sans mesures appropriées, le sport peut exposer des personnes à la violence, l'abus, le harcèlement ou la négligence.

Qui est concerné par le safeguarding



Les athlètes



Les entraîneurs



Les bénévoles



Les officiels & arbitres



Les salariés



Les parents



Les spectateurs



Tout acteur du mouvement
sportif

Le safeguarding ne consiste pas uniquement à prévenir les abus



Leadership



Traitement
équitable



Respect



Valeurs



Culture



Relations



Standards



Responsabilité



Chapitre 1:
Comprendre les enjeux du safeguarding



Chapitre 2:
Reconnaître les situations à risque

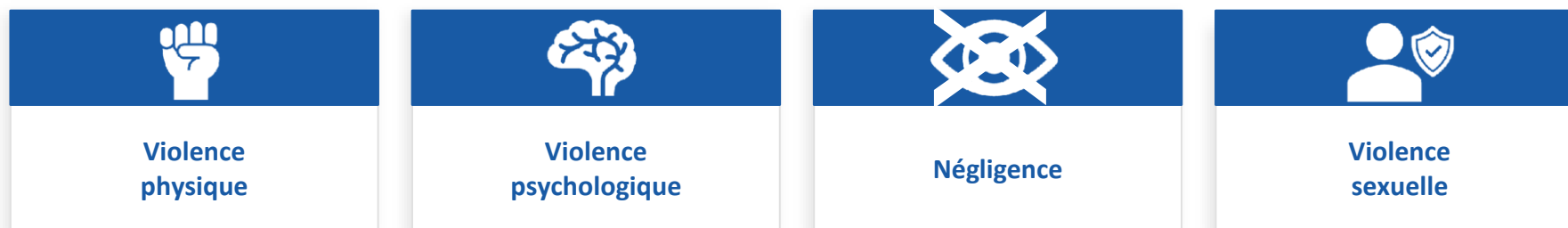


Chapitre 3:
Agir & Prévenir

Les violences interpersonnelles

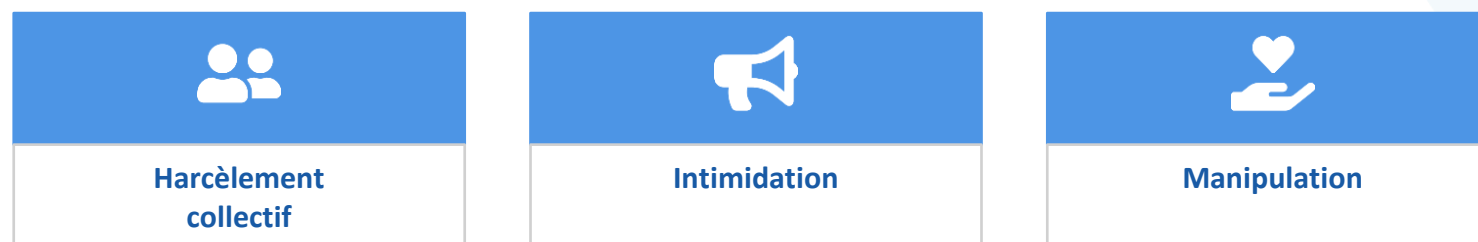
L'utilisation intentionnelle de la force physique ou du pouvoir, menacée ou réelle, contre soi-même, une autre personne, ou contre un groupe ou une communauté, qui entraîne ou a une forte probabilité d'entraîner des blessures, la mort, des dommages psychologiques, un mal-développement ou une privation.' La violence interpersonnelle implique l'utilisation intentionnelle de la force physique ou du pouvoir contre d'autres personnes par un individu ou un petit groupe d'individus. Elle peut se produire en ligne, être perpétrée par différents acteurs et prendre différentes formes.

Tuakli-Wosornu YA, et al. Br J Sports Med 2024



La violence interpersonnelle peut être perpétrée par différents acteurs et prendre différentes formes.

Formes d'agressions associées :



Violence physique

Définition

Tout acte de force physique causant ou susceptible de causer un préjudice. Inclut les voies de fait, la surcharge physique imposée et les contacts exploitant des déséquilibres de pouvoir.

Exemples :

- Coups, bousculades ou toute autre agression physique
- Entraînements dangereux ou inadaptés
- Ignorer volontairement une blessure



La recherche de la performance ne doit jamais compromettre la sécurité.

Violence psychologique

Définition

La violence psychologique (abus) implique l'utilisation régulière et délibérée d'un éventail de mots et d'actions non physiques utilisées dans le but de manipuler, blesser, affaiblir ou effrayer une personne mentalement et émotionnellement ; et/ou de déformer, confondre ou influencer les pensées et actions d'une personne dans sa vie quotidienne, changeant son sens de soi et nuisant à son bien-être.' Dans le sport, cela pourrait également prendre la forme d'actions non physiques pouvant causer des dommages physiques ou psychologiques à l'athlète. La violence psychologique pourrait se produire en ligne et hors ligne sous différentes formes (cyberharcèlement).

Exemples :

- Humiliations
- Menaces et intimidation
- Insultes
- Isolement volontaire
- Critiques excessives ou répétées
- Dévalorisation
- Manipulation



Même sans contact physique, ces comportements peuvent avoir un impact durable.

Violence sexuelle

Définition

Tout acte sexuel, tentative d'obtenir un acte sexuel, commentaires ou avances sexuelles non désirés, ou actes de trafic, ou autrement dirigés contre la sexualité d'une personne en utilisant la coercition, par toute personne, quelle que soit sa relation avec la victime, dans tout cadre, y compris mais sans s'y limiter à la maison et au travail.' Les différentes formes de violence sexuelle peuvent se produire à la fois en ligne et en personne (cyberharcèlement).

Exemples :

- Commentaires à caractère sexuel
- Messages inappropriés
- Contacts physiques non consentis
- Harcèlement sexuel
- Abus sexuels



Toute interaction doit respecter les limites et le consentement.

Négligence

Définition

Le fait de ne pas fournir un niveau minimum de soins, physiques ou émotionnels, permettant qu'un préjudice soit causé ou créant un risque imminent de préjudice. Il peut s'agir du manquement à l'obligation de fournir de l'eau en quantité suffisante lorsque les températures sont élevées, des vêtements adéquats lorsqu'il fait froid ou du manquement à l'obligation de fournir de la nourriture, un logement ou des conditions de voyage sûres en cas de déplacement.

Exemples :

- Absence de supervision
- Ignorer une blessure
- Conditions de pratique dangereuses
- Manque de soutien approprié



La négligence consiste à ne pas répondre aux besoins fondamentaux d'une personne. Elle peut être tout aussi préjudiciable que d'autres formes de violence.

Violence en ligne

Définition

Les violences en ligne désignent l'utilisation de technologies connectées à Internet — telles que les smartphones, les ordinateurs et les plateformes de réseaux sociaux — pour nuire, exploiter, intimider ou menacer des individus ou des groupes. Ces comportements peuvent être explicites ou subtils, ponctuels ou répétés, et peuvent causer des dommages psychologiques, émotionnels, physiques, sexuels, réputationnels ou économiques.

IOC ONLINE ABUSE AND SPORT CONTEXT, DEFINITION, MANIFESTATIONS, IMPACT AND RESPONSE (2026)

Formes de violence en ligne :

- Harcèlement et cyberharcèlement (messages, commentaires, groupes privés)
- Menaces, insultes ou humiliations publiques
- Diffusion non consentie d'images ou de vidéos
- Dévalorisation / dénigrement public
- Commentaires à caractère sexuel non désirés
- Pression psychologique via les réseaux sociaux
- Grooming (approche progressive par un adulte en ligne)
- Trolling et attaques répétées
- Doxing (divulcation d'informations personnelles)



Les athlètes, en particulier les mineurs, sont de plus en plus exposés aux violences numériques.

CIO & Violence en ligne (Paris 2024)

Plus grand programme de prévention des abus en ligne dans le sport (CIO)

Résultats clés :

- ~**2,4 millions** de publications et commentaires analysés en temps réel
- **+10 000** contenus abusifs identifiés et signalés pour suppression
- **8 900** comptes abusifs détectés
- **353** athlètes et officiels directement ciblés
- Majorité des abus à caractère sexiste et basé sur le genre
- Les athlètes féminines sont les plus exposées



Quelques signes précoces d'abus

Prévenir des abus présuppose aussi de reconnaître les premiers signes en temps utile. Il y a lieu de s'inquiéter sur la présence de violences interpersonnelles lorsqu'une personne :



Blessures inexpliquées ou épisodes de malaise



Changements soudains de comportement ou d'humeur



Tentatives d'automutilation ou comportements visant à se faire du mal



Perte ou prise de poids importante, rapide et inexpliquée



Propos ou commentaires inappropriés



Signes de surentraînement

(fatigue extrême, baisse des performances malgré des efforts soutenus, troubles du sommeil, etc.)

Groupes et contextes associés à un risque accru de violence dans le sport



Les enfants, les jeunes athlètes et les femmes

Particulièrement exposés en raison de leur âge, de leur confiance envers les adultes et de leur capacité limitée à parler et de leur genre.



Les athlètes en situation de handicap

Peuvent faire face à des barrières supplémentaires pour se faire entendre ou être crus.



Les athlètes dépendants d'une relation d'autorité

Ceux dont la sélection, le financement ou la carrière dépendent d'un entraîneur ou d'un encadrement.



Athlètes de haut niveau

Caractérisés par un fort déséquilibre de pouvoir avec les entraîneurs, le staff médical et les structures fédérales, une forte pression de performance, une dépendance aux sélections

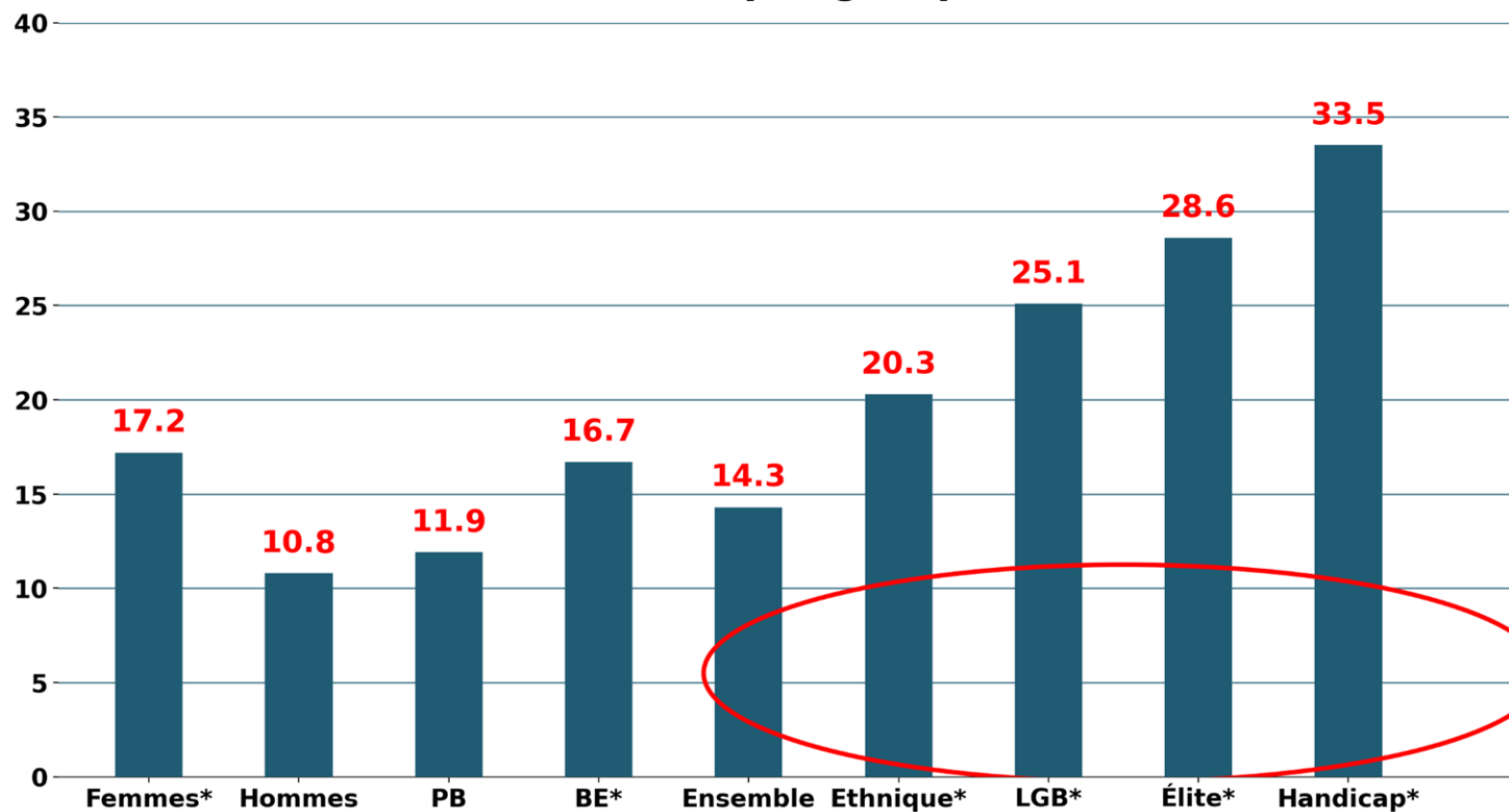


Les athlètes en situation de précarité ou de marginalisation

Personnes confrontées à des difficultés financières, à l'exclusion sociale ou à la marginalisation, y compris : les athlètes LGBTQ+, les athlètes migrants ou expatriés, ainsi que les athlètes issus de minorités ethniques ou raciales.

Facteurs de risque*

Prévalence par groupes (%)



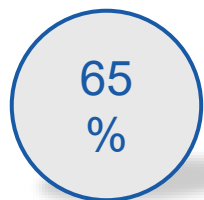
PB = Pays Bas
Be = Belgique

*Vertommen et. Al (2015)

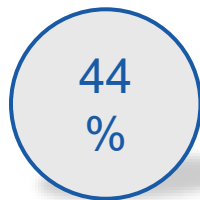
L'étude CASES*



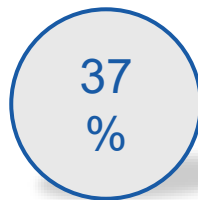
75% des répondants ont déclaré au moins une expérience de violence interpersonnelle dans le sport durant leur enfance:



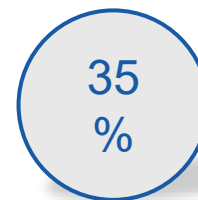
Violence psychologique



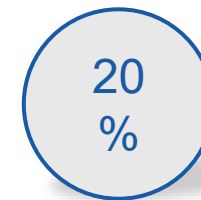
Violence physique



Négligence



Violence sexuelle



Violence sexuelle avec contact



Chapitre 1:
Comprendre les enjeux du safeguarding



Chapitre 2:
Reconnaître les situations à risque



Chapitre 3:
Agir & Prévenir

Le coût de l'inaction

Ne pas agir face à une situation préoccupante n'est jamais neutre. L'inaction a des conséquences réelles pour les athlètes, les clubs et l'ensemble du mouvement sportif.



Risques physiques

*Préjudices
cognitifs/émotionnels*

*Troubles
comportementaux*

*Impacts sur la
performance*



*Dommages à la
réputation*

Fuite des talents

*Désintérêt des
sponsors*

*Intérêt médiatique en
berne*



75% des répondants ont déclaré au moins une expérience de violence interpersonnelle dans le sport durant leur enfance:

Safeguarding par la prévention et l'éducation

Des mécanismes de prévention sont mis en place afin de prévenir les violences interpersonnelles, et l'éducation permet de sensibiliser, de renforcer les connaissances et de donner à chaque acteur du sport la confiance et les outils nécessaires pour reconnaître les signes d'abus, réagir de manière appropriée et signaler des préoccupations sans hésitation.



Prévention

- La charte nationale de safeguarding
- La politique nationale de safeguarding
- Les codes de conduite
- Les procédures de signalement
- Les procédures de recrutement



Education

1

Sensibilisation

Campagnes, affiches, ressources en ligne

2

Formation

Formations pour entraîneurs, bénévoles, officiels



<https://www.alis.lu/safeguarding/mediatheque-safeguarding/>

La culture dans le sport

La culture dans le sport désigne les valeurs, croyances, attitudes et comportements partagés qui caractérisent la manière dont les personnes évoluant dans un environnement sportif interagissent, s'entraînent, compétissent et donnent du sens au succès et à l'échec.

Adapted from common definitions used in IOC Safe Sport frameworks and sport sociology literature

Principes :

- Tolérance zéro face aux abus
- Responsabilité partagée à tous les niveaux
- Leadership engagé et exemplaire
- Communication ouverte et accessible
- Formation continue de tous les acteurs



Une politique de safeguarding efficace repose avant tout sur une culture organisationnelle forte

Le rôle du Référent Safeguarding

Le Référent Safeguarding est le premier point de contact en matière de Safeguarding au sein de sa organisation.

- ◆ Écouter & accueillir

Être disponible pour les athlètes, entraîneurs, parents et autres membres de la structure qui souhaitent faire part d'une préoccupation.

- ◆ Identifier

Reconnaître les situations ou comportements pouvant constituer une situation préoccupante ou à risque.

- ◆ Orienter

Informar et orienter les personnes concernées vers les ressources et interlocuteurs appropriés.

- ◆ Faciliter le signalement

Accompagner, lorsque nécessaire, la personne dans la démarche de signalement, conformément aux procédures établies.

⚠ Le Référent Safeguarding n'est pas un enquêteur ni un décideur disciplinaire.

Son rôle est avant tout d'écouter, d'orienter, de soutenir et de faciliter l'accès aux procédures appropriées.

Pour aller plus loin



[ALIS/Safeguarding](#)

Rendez-vous sur www.alis.lu où vous trouverez :



La médiathèque

Documents officiels, guides et ressources de référence



Informations

Tout ce que vous devez savoir sur le safeguarding dans le sport



Effectuer un signalement

Signaler une situation préoccupante en toute confidentialité ou anonyme



Le réseau de service de soutien

Informations sur les organisations qui proposent un soutien et un accompagnement aux personnes concernées



Les contacts d'urgences

Une aide d'urgence pour les situations nécessitant une intervention immédiate



**Le safeguarding,
c'est l'affaire de tous.**

*Vous n'avez pas besoin d'avoir toutes les réponses vous avez
juste besoin d'agir.*

Quiz

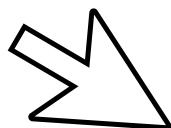
Le quiz se compose de 16 questions à choix multiples.

Un score minimum de 80 % est requis pour obtenir le certificat ALIS - Safeguarding Essentials.

Vous devez répondre correctement à au moins 13 questions sur 16.

L'objectif n'est pas seulement de réussir le quiz, mais aussi de mieux comprendre comment vous pouvez contribuer à un environnement sportif sûr, respectueux et inclusif.

Click me



Safeguarding Essentials



**AGENCE LUXEMBOURGEOISE
POUR L'INTÉGRITÉ DANS LE SPORT**



AGENCE LUXEMBOURGEOISE POUR L'INTÉGRITÉ DANS LE SPORT

2, rue Thomas Edison
L-1445 Strassen
Grand-Duché de Luxembourg

info@alis.lu
(+352) 33 39 30
www.alis.lu